

Votre service de prévention et de santé au travail interentreprises

Mis à jour en janvier 2026

L'INSTANCE DIRIGEANTE Notre Conseil d'Administration

L'AMET est administrée par un Conseil d'Administration composé à parité de représentants des employeurs et de représentants de salariés issus des entreprises adhérentes du SPSTI, conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur

Le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association, gérer ses intérêts et, en conséquence, décider tous les actes et opérations relatifs à son objet. Il remplit notamment les missions qui lui sont dévolues par le code du travail et les Statuts de l'AMET., il vote, entre autres, le budget de l'association et les conditions tarifaires.

| Représentants Employeurs | Représentants Salariés |
|-------------------------------------|--|
| U2P : Marc CHAZAL (Président) | CFDT : Nicolas MARCEDDU (Vice-Président) |
| U2P : Pascale MONTHUS | CFTC : Jean-Marc CICUTO (Trésorier) |
| MEDEF : François ACQUAVIVA | CFE CGC : René Pierre JUTEAU |
| MEDEF Poste à pourvoir (Secrétaire) | FO : Séghir SILINE |
| CPME : Fabrice BIRAS | CGT : À pourvoir |

| Représentants des médecins |
|----------------------------|
| Docteur BLOQUIAU |
| Docteur FREY HIMBERT |
| Docteur MANINO |
| Docteur SLIMANI |